



03/2019

S'Bindrer Dorf Blatt'

Sept; Oct; Nov; Déc

Au sortir de cet été caniculaire, tout le monde a fait sa rentrée par un automne qui s'annonce haut en couleurs. Les enfants ont repris le chemin de l'école et tout le monde ses occupations habituelles.

Depuis le 1^{er} octobre, les bornes de biodéchets sont en place (voir article à l'intérieur de ce bulletin). Je vous demande d'y être très attentif, c'est une contribution de chacun de nous en tant que citoyen.

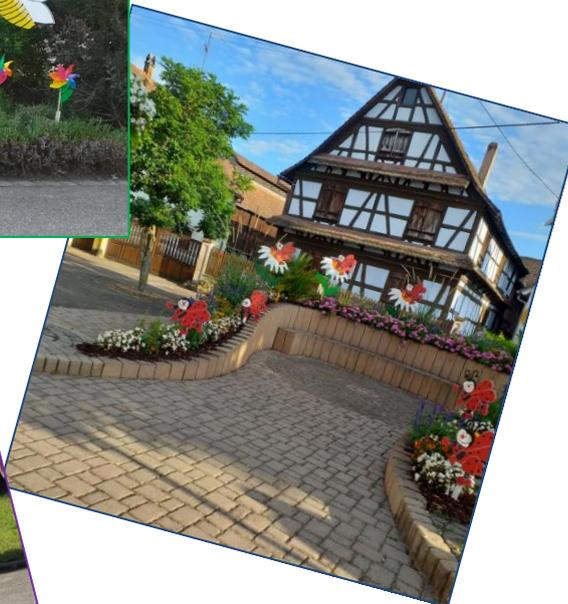
Les élections municipales auront lieu les dimanche 15 et 22 mars 2020. Comme notre village dépasse les 1000 habitants, vous trouverez toutes les informations y attendant dans ce bulletin.

Comme ce bulletin est le dernier de l'année, je vous invite à noter dès à présent :

- la date de la cérémonie des vœux qui aura lieu le dimanche 05 janvier 2020
- la date de la fête des personnes âgées qui aura lieu le dimanche 12 janvier 2020.

Je vous souhaite à toute et à tous un très bel automne.

Le Maire, Denise ADOLF



APPELS d'URGENCES :

SAMU : 15
Police secours : 17
Pompiers : 18
Général : 112

MAIRIE

2, rue du Sel
 67600 BINDERNHEIM
 ☎ : 03.88.85.40.21
 Fax : 03.88.85.47.44



Mail : mairie@bindernheim.fr

Site internet :
www.bindernheim.fr

Horaire d'ouverture :

Lundi	15h à 19h
Mercredi	10h à 12h
Jeudi	8h30 à 12h
Vendredi	13h30 à 16h30

Permanence Maire/Adjoints :

Lundi	17h à 19h
-------	-----------



Gendarmerie locale

23, rue du Maréchal Foch
 67390 MARCKOLSHEIM
 ☎ 03 88 58 29 80

Centre Médico-Social

1a rue du Tilleul
 67390 MARCKOLSHEIM
 ☎ 03 68 33 87 98

Permanences sur RDV :
 CCRM Sundhouse
 Les jeudis de 13h30 à 16h00

C.M.S de Marckolsheim :
 Les lundis de 9h00 à 11h00
 semaines impaires

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Pourquoi laisser les litiges de la vie quotidienne perdurer lorsque le recours à une tierce personne peut bien souvent permettre à les désamorcer.

Pour vous aider, **M. PFISTER**, conciliateur de justice, sera désormais disponible au pôle des solidarités au 1, rue des tilleuls à Marckolsheim.

Pour prendre rendez-vous, merci de téléphoner à la mairie de Marckolsheim au
03.88.58.62.20



RAM

25, rue des Artisans
 67920 SUNDHOUSE

ram.audrey@ried-marckolsheim.fr
<http://assmatinfos.canalblog.com/>



Séances du Conseil

En bref, en séance du 29/04/2019, le Conseil Municipal

042. CREATION DU PARKING CENTRE VILLAGE ET PARC INTERGENERATIONNEL (2^{ème} TRANCHE) : ATTRIBUTION DU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE

DECIDE d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre au bureau d'études SETUI de Colmar pour un montant global de 8 160 € HT (3 480 € HT pour le parking et 4 680 € HT pour le parc intergénérationnel) correspondant à une rémunération de 4 % du montant prévisionnel des travaux.

AUTORISE le Maire à signer tout document afférent à ce marché.

043. EXTENSION ATELIER COMMUNAL : PROPOSITION D'EMPRUNT

AUTORISE le Maire à réaliser auprès du Crédit Agricole un emprunt aux conditions suivantes :

- Montant emprunté : 200 000 €
- Taux fixe à 1,12 %
- Échéances trimestrielles – capital constant
- Durée : 15 ans
- Commission : 300 €
- Déblocage des fonds jusqu'au 04/06/2019

CHARGE le Maire de signer le contrat aux conditions détaillées ci-dessus et tout autre document afférent.

AUTORISE le Maire à lancer les appels d'offres en procédure adaptée.

044. FINANCEMENT INITIAL DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT « LES ACACIAS »

AUTORISE le Maire à contracter auprès du Crédit Mutuel un prêt relais de 190 000 € dont les conditions sont les suivantes

- Objet : financement initial du lotissement "Les Acacias"
- Durée : 2 ans
- Taux révisable: 0,34 %
- Disponibilité: au gré de la collectivité, dès signature du contrat ou au plus tard le 30/06/2019
- Remboursement : au fur et à mesure de la commercialisation des lots
- Intérêts : arrêtés et payables à la fin de chaque trimestre civil et dès remboursement de la totalité du crédit
- Commission : 190 €

CHARGE le Maire de signer le contrat aux conditions détaillées ci-dessus et tout autre document afférent.

045. ELAGAGE D'ARBRES A L'ETANG DE PECHE « RUSTMATTEN »

DECIDE de louer gratuitement l'étang (parcelle 90/2 sise section 03 de 42,92 ares) la première année du bail sous réserve que le locataire se charge de l'abattage des arbres en question par ses propres moyens ou par une entreprise sans abîmer les berges ; pour les huit années restantes, ce sont les conditions normales du bail qui s'appliqueront.

DECIDE de fixer la mise à prix à 2 500 € pour la mise en adjudication.

DEMANDE à ce que l'adjudication soit tenue par M. AMOUGOU-AMOUGOU Pierre, trésorerie de Marckolsheim.

DECIDE le cas échéant, de mettre en place un bail de location classique de neuf années si l'assurance ne permet pas de dégager la responsabilité de la commune.

CHARGE le Maire de fixer la date d'adjudication dès que tous les renseignements auront été pris et d'en faire la publicité.

046. MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCRM – COMPETENCE PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE

APPROUVE la modification de l'article 2 – III / Compétences supplémentaires – A/ Petite enfance, enfance et jeunesse des statuts en conséquence ;

ARRETE la nouvelle rédaction de la compétence « Petite enfance, enfance et jeunesse » telle que proposée dans le présent rapport à savoir :

- Gestion, exploitation et animation des structures d'accueil de la petite enfance (multi-accueil et Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s) ;
- Gestion et exploitation des structures d'accueil de l'enfance les jours scolaires (uniquement sur les temps du midi et du soir), les mercredis ainsi que pendant les vacances scolaires ;
- Création, entretien et fonctionnement des équipements en faveur de la petite enfance et de l'enfance ;

047. MISE A DISPOSITION COURS D'EAU AAPPMA

APPROUVE la mise à disposition gratuite du ruisseau « Quellgraben » à l'AAPPMA pour une durée d'un an, reconductible tacitement, à compter du 1er mai 2019.

DECIDE que cette mise à disposition fera l'objet d'un bail distinct de celui de l'étang pêche au lieudit « Rustmatten ».

CHARGE le Maire de rédiger le bail en conséquence.

AUTORISE le Maire à signer le bail et tout autre document afférent.

048. DEMANDE DE SUBVENTION MUSIQUE UNION

ATTRIBUE une subvention de 75 % du montant de l'investissement à savoir 1 880 € (arrondi), qui sera versée en deux fois : 940 € en 2019 et 940 € début 2020.

049. CREATION DE POSTES : AGENTS SAISONNIERS

APPROUVE la création des postes suivants :

- 1 poste d'agent saisonnier faisant fonction d'adjoint technique à temps complet à compter du 1er au 19 juillet 2019 ;
- 1 poste d'agent saisonnier faisant fonction d'adjoint technique à temps complet à compter du 22 juillet jusqu'au 09 août 2019 ;
- 1 poste d'agent saisonnier faisant fonction d'adjoint technique à temps complet à compter du 12 au 30 août 2019 ;

FIXE la rémunération à l'échelon 1 de l'échelle C1 afférent à leur grade

050. DECISION MODIFICATIVE N°01/2019

Section de fonctionnement

- 023 : - 90 000 €
 - 775 : - 90 000 €
- = budget global à 851 035 €

Section d'investissement

- 021 : - 90 000 €
 - 024 : + 90 000 €
- = budget global de 1 114 119 € (inchangé)

APPROUVE la décision modificative telle que présentée ;

CHARGE le Maire de la notifier au percepteur.

En bref, en séance du 03/06/2019, le Conseil Municipal

053. CREATION DU PARKING CENTRE VILLAGE

APPROUVE l'esquisse présentée compte-tenu des remarques évoquées.

DECIDE d'organiser une réunion de travail avec Messieurs GASSER du Conseil Départemental et CARABIN de la Communauté de Communes concernant la sortie sur la rue de Diebolsheim - RD 211.

AUTORISE le Maire à lancer le marché à procédure adaptée pour ces travaux conjointement à celui du parc intergénérationnel 2e tranche.

054. PARC INTERGENERATIONNEL (2^{ème} TRANCHE)

PRENDS NOTE des propositions du maître d'œuvre ;

DEMANDE à ce que la différence de tarif soit chiffrée entre un sol souple et une fosse (donnée essentielle pour la consultation) ;

AUTORISE le Maire à lancer un marché à procédure adaptée pour ces travaux conjointement à celui du parking centre village.

055. EXTENSION DU RESEAU DE GAZ : RUE DE WITTERNHEIM ET RUE DES ACACIAS

CHARGE le Maire de solliciter GRDF pour une étude afin d'alimenter le lotissement des Acacias et prospecter auprès des autres riverains ;

056. FINANCEMENT INITIAL DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT « LES ACACIAS »

AUTORISE le Maire à contracter auprès du Crédit Mutuel un prêt relais de 190 000 € dont les conditions sont les suivantes

- Objet : financement initial du lotissement "Les Acacias"
- Durée : 2 ans
- Taux fixe : 0,34 %
- Disponibilité : au gré de la collectivité, dès signature du contrat ou au plus tard le 30/06/2019
- Remboursement : au fur et à mesure de la commercialisation des lots
- Intérêts : arrêtés et payables à la fin de chaque trimestre civil et dès remboursement de la totalité du crédit
- Commission : 190 €

CHARGE le Maire de signer le contrat aux conditions détaillées ci-dessus et tout autre document afférent.

ANNULE ET REMPLACE la délibération n°044/2019 du 29/04/2019

057. ACQUISITION DE PARCELLE RUE DE NEUNKIRCH

APPROUVE l'acquisition à l'euro symbolique de la parcelle n°189/56 sise section 2 de 0,47 are appartenant à M. ADOLF Claude ;

DEMANDE l'élimination de ladite parcelle auprès du livre foncier pour l'intégrer dans le domaine public routier communal ;

AUTORISE M. BORTOT Joseph à signer l'acte de vente ;

058. VENTE DE TERRAIN – ZONE LIEUDIT GRUNDLAND

APPROUVE la vente de la parcelle susmentionnée à M. STRAUB André, gérant de l'entreprise Happy Crockett domicilié 11 rue de Diebolsheim à BINDERNHEIM (67600) ;

FIXE le prix de vente à 900 € l'are non viabilisé, frais de notaire en sus à charge de l'acquéreur.

AUTORISE le Maire à signer l'acte de vente ;

059. VENTE DE TERRAINS – LIEUDIT GATTERFELD

APPROUVE la vente des parcelles n°224/26 et 225/26 sises section 6 respectivement à M. WOLLENBURGER Nicolas et M. et Mme WODLING Guillaume/Lucie.

AUTORISE le Maire à signer l'acte de vente et tout autre document afférent.

060. VENTE DE TERRAIN – RUE DES ORMES

APPROUVE la vente de terrain à bâtir de la 3e tranche du Lotissement dit « du Stade », à savoir :

M. SCHNEIDER Jérôme et Mme HERTZOG Emilie – 18 rue de Strasbourg à ERSTEIN (67150)

parcelle n°199/26 Section 6 de 3,61 ares lieudit Gatterfeld (11 rue des Ormes)

DIT d'une part, que la vente ci-dessus se fera au prix fixé par la délibération du 13 février 2012 susmentionnée, soit 10 500 € HT l'are ;

DIT d'autre part, que les ventes ci-dessus se feront par actes notariés à passer pardevant Maître Bettina FRERING, notaire à Muttersholtz, avec la participation éventuelle du notaire désigné par l'acquéreur, les frais étant à la charge des acquéreurs ;

AUTORISE le Maire à signer au nom et pour le compte de la commune l'acte de vente.

061. CONVENTION D'UTILISATION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC AVEC LA CCRM

APPROUVE la convention d'utilisation du réseau d'éclairage public ;

AUTORISE le Maire à la signer.

062. ECLAIRAGE PUBLIC RUE DES ABRICOTS

APPROUVE l'extension du réseau d'éclairage public dans la rue des Abricots dans le cadre du programme 2019 de rénovation de l'éclairage public de la CCRM,

APPROUVE le montant des travaux de 5 776 € HT dont 50 % seront à la charge de la commune pour le remplacer le luminaire existant (LED) et ajouter 3 candélabres supplémentaires.

AUTORISE le Maire à signer la convention et tout autre document afférent.

063. REPARTITION DES SIEGES A LA CCRM (MANDATURE 2020-2026)

DECIDE de reporter ce point afin d'obtenir davantage de précisions sur les modalités de répartition retenues par la CCRM.

En bref, en séance du 24/06/2019, le Conseil Municipal

066. CREATION DU PARKING CENTRE VILLAGE

APPROUVE la première version du projet avec instauration d'un sens unique de circulation dont l'entrée se fera par la rue du Sel et la sortie par la rue de Diebolsheim RD 211 ;

APPROUVE la suppression des places de stationnement nécessaire à la bonne réalisation du projet ainsi que l'élargissement au niveau du muret ;

AUTORISE le Maire à lancer le marché à procédure adaptée pour ces travaux conjointement à celui du parc intergénérationnel 2e tranche.

067. PARC INTERGENERATIONNEL (2^{ème} TRANCHE)

APPROUVE le projet tel que présenté;

DECIDE de recourir à la fosse pour la base des aires de jeux et d'agrès ;

AUTORISE le Maire à lancer un marché à procédure adaptée pour ces travaux conjointement à celui du parking centre village.

068. LOTISSEMENT « LES ACACIAS »

FIXE le délai de construction à 2 ans à compter de la date d'acquisition figurant sur l'acte de vente ;

DECIDE que l'acquéreur devra entretenir sa parcelle durant ce délai ;

SOUHAITE interdire la revente d'une des parcelles, qui serait non construite, dans l'objectif de réaliser une plus-value ;

DECIDE que les prescriptions ci-dessus soient mentionnées dans l'acte de vente ;

SOUHAITE que les acquéreurs des deux terrains attenants à la rue des Acacias, créés leur entrée par ladite rue et non par l'accès au lotissement afin d'éviter des problèmes de circulation et de stationnement. L'accès du lotissement servira uniquement pour desservir les deux terrains à l'arrière ;

AUTORISE le Maire à modifier le règlement pour tenir compte de l'obligation d'intégrer l'entrée de leur terrain par la rue des Acacias et à déposer un permis modificatif au nom de la Commune de Bindernheim sur la base du permis d'aménager n°PA067 040 19 R0001 déposé le 22/01/2019 et accordé le 18/04/2019 ;

DESIGNE M. BORTOT Joseph, adjoint au Maire, afin de signer la décision à l'issue de l'instruction du permis d'aménager.

069. PETITION DES RIVERAINS RUE DU MILIEU

DECIDE d'instaurer un sens unique de circulation dans la rue du Milieu dont l'entrée se fera par la rue du Sel et la sortie par la rue de la Dordogne RD 211 ;

DECIDE de laisser le libre accès de cette rue à tous les usagers ;

CHARGE le Maire de rédiger l'arrêté municipal afférent une fois les panneaux de signalisation en place.

070. REVISION DU LOYER ET DECOMPTE DES CHARGES DU LOGEMENT NORD

APPROUVE la révision du loyer du logement Nord qui passe à 516,73 € pour la période du 01/06/2019 au 31/05/2020 ;

APPROUVE le décompte des charges qui s'élève à 848,75 € pour la période du 01/06/2018 au 31/05/2019 ;

CHARGE le Maire de procéder au remboursement des 51,25 € d'excédent versé par le locataire pour les charges ;

071. CONVENTION POUR LA CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ELECTRICITE ET SERVICES ASSOCIES

AUTORISE la Commune à adhérer au groupement de commandes pour la fourniture d'électricité et de services associés ;

ACCEPTE les termes de la de la convention constitutive du groupement de commande joint à la présente délibération ;

ACCEPTE que la mission de coordonnateur du groupement soit effectuée par la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim ;

AUTORISE le Maire à signer la convention constitutive de ce groupement et fixant ses modalités de fonctionnement.

072. PERSONNEL COMMUNAL – ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

DECIDE la création à compter du 27 juin 2019 d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans le grade d'Agent Technique Spécialisé des Ecoles Maternelles relevant de la catégorie hiérarchique à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 25,5/35e.

DECIDE que cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 9 jours (12 mois maximum pendant une même période de 18 mois) allant du 27/06/2019 au 05/07/2019 inclus.

FIXE la rémunération de l'agent par référence à l'indice brut 351 du grade de recrutement.

073. VENTE DE TERRAINS – LIEUDIT GATTERFELD

APPROUVE la vente des parcelles n°224/26 et 225/26 sises section 6 respectivement à M. WOLLENBURGER Nicolas et M. et Mme WODLING Guillaume/Lucie.

FIXE le prix de vente à 12 600 € l'are ;

ANNULE la délibération n°059/2019 du 03/06/2019 ;

AUTORISE le Maire à signer l'acte de vente et tout autre document afférent.

En bref, en séance du 08/07/2019, le Conseil Municipal

076. EXTENSION DE L'ATELIER COMMUNAL : ATTRIBUTION DES MARCHES

DECIDE de retenir les entreprises indiquées pour les montants susmentionnés ;

- Lot 1-Terrassement/réseaux : SPIESS de KERTZFELD – 6 735,00 € HT
- Lot 2-Gros-œuvre : Constructions KEMPF & Fils de DAMBACH-LA-VILLE – 44 311,81 € HT
- Lot 3-Charpente métallique : CM HUSS de DURRENBACH – 43 634,05 € HT (option charpente galvanisée)
- Lot 4-Couverture : BILZ Toitures de SELESTAT – 18 818,20 € HT
- Lot 5-Bardage métallique : Arnaud CHAMLEY de ENTZHEIM – 25 567,50 € HT
- Lot 6-Serrurerie/Menuiserie aluminium : SCHWEITZER de BINDERNHEIM – 24 095,50 € HT
- Lot 7-Porte sectionnelle : BN France 2000 de HUTTENHEIM – 3 393,29 € HT (option automatisation)
- Lot 8-Cloisonnement : GERKO de SERMERSHEIM – 6 500,37 € HT
- Lot 9-Electricité : HERBRECH de SELESTAT – 10 843,00 € HT

CHARGE le Maire de notifier les choix aux différentes entreprises candidates ;

AUTORISE le Maire à signer les marchés avec les entreprises retenues.

077. CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE AVEC LA CCRM POUR LA REFECTION DE LA RUE DES ACACIAS

APPROUVE la convention de maîtrise d'ouvrage avec la CCRM pour la réfection de la rue des Acacias et particulièrement l'extension du réseau d'éclairage public ;

APPROUVE les termes financiers ;

AUTORISE le Maire à signer ladite convention et tout autre document afférent.

078. REPARTITION DES SIEGES A LA CCRM (MANDATURE 2020-2026)

APPROUVE le nombre de sièges qui passe de 30 à 33 pour la mandature 2020-2026 ;

S'OPPOSE à la nouvelle répartition des sièges qui consiste à fournir 1 siège supplémentaire à Marckolsheim, Hilsenheim et Sundhouse ;

S'OPPOSE au système de répartition qui devrait tenir compte de l'évolution démographique pour une meilleure représentativité des populations et qui serait davantage en adéquation avec la situation actuelle ;

CHARGE le Maire de notifier la présente au représentant de l'Etat et au Président de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim.

079. JARDINS COMMUNAUX

DECIDE d'attribuer l'ensemble des anciens jardins communaux, soit 8,17 ares, à Mme HERR Cindy au titre des fermages ;

DECIDE que les conditions de location restent inchangées (bail rural en cours) ;

CHARGE le Maire de rédiger et de signer un avenant afin de tenir compte de cette modification.

En bref, en séance du 05/08/2019, le Conseil Municipal

082. DECLARATION PREALABLE PARKING CENTRE VILLAGE

AUTORISE le Maire à déposer une déclaration préalable de travaux relative au projet de parking comprenant 25 places de stationnement au nom et pour le compte de la Commune de Bindernheim ;

DONNE délégation à M. BORTOT Joseph, adjoint au Maire, pour signer l'arrêté de la déclaration préalable après l'instruction ;

083. CREATION PARKING CENTRE VILLAGE ET PARC INTERGENERATIONNEL (2E PHASE) : ATTRIBUTION DES MARCHES

DECIDE de retenir l'entreprise indiquée pour les montants susmentionnés ;

➤ Lot 1-Voirie/réseaux humides : PONTIGGIA de HORBOURG-WIHR pour 162 586,10 € HT

➤ Lot 2-Gros-œuvre : PONTIGGIA de HORBOURG-WIHR pour 22 298,65 € HT

CHARGE le Maire de notifier les choix aux différentes entreprises candidates ;

AUTORISE le Maire à signer les marchés avec les entreprises retenues.

084. FORET : COUPES COMPLEMENTAIRES 2019

SOUHAITE avoir davantage d'informations sur les possibilités de valorisation du bois qui sera coupé ;

DEMANDE s'il est possible de ne couper qu'à 20 mètres de profondeur au lieu des 30 prévus par l'ONF ;

REPORTE le vote de ce point à la prochaine séance après informations prises auprès de l'ONF sur les points décrits ci-dessus.

085. RENONCIATION DE CONCESSION AU CIMETIERE COMMUNAL

APPROUVE la rétrocession de la tombe LETTRY enregistrée sous le n° S2G3 ;

DECIDE de faire nettoyer la tombe par les agents communaux ;

DECIDE de facturer les heures de nettoyage à Mme ENGEL Erna ;

CHARGE le Maire de mettre à jour le registre et le plan du cimetière.

086. REVISION DU LOYER ET DECOMPTE DES CHARGES DU LOGEMENT SUD

APPROUVE la révision du loyer du logement Sud qui passe à 616,58 € pour la période du 01/08/2019 au 31/07/2020 ;

APPROUVE le décompte des charges qui s'élève à 1 308,97 € pour la période du 01/08/2018 au 31/07/2019 ;

CHARGE le Maire de recouvrer la somme de 108,97 € dus par le locataire pour les charges ;

087. DECISION MODIFICATIVE N° 02/2019

Section de fonctionnement du Budget Annexe lotissement Stade 3

- 7015 : - 8 566 €

- 002: + 8 566 €

PARC INTERGENERATIONNEL

Les travaux de la 2^{ème} tranche du parc (installation des jeux et du mobilier urbain) nécessiteront la fermeture du parc au public pendant plusieurs mois.

Le cas échéant, le parc intergénérationnel est ouvert au public



du lundi au dimanche de 8h00 à 21h00
le portail s'ouvre et se ferme automatiquement donc prenez vos dispositions.

Merci de veiller à bien respecter ces horaires afin d'éviter tous désagréments (comme par exemple se retrouver enfermé dans le parc) et également pour la tranquillité du voisinage.

RUE DU MILIEU

Par décision du Conseil Municipal en date du 24/06/2019, la circulation dans la rue du Milieu se fera en sens unique.

- **Entrée** : par la rue du Sel
- **Sortie** : par la rue de la Dordogne – RD 211

Cette mesure prendra effet à la signature puis à l'affichage de l'arrêté municipal.



LE MAIRE MARIE UN DE SES CONSEILLERS MUNICIPAUX...



Madame le Maire a eu l'honneur de marier l'un des conseillers municipaux, Monsieur ANNECCHINI Alessandro avec Madame BAUMERT Sabine le 21 septembre dernier. Après une cérémonie chargée en émotions, les membres du Conseil Municipal, accompagnés de leurs conjoints ont eu le plaisir de pousser la chansonnette en l'honneur du marié.

La municipalité leur transmet tous ses vœux de bonheur.

ELECTIONS MUNICIPALES 2020

Les élections municipales auront lieu aux dates suivantes :

- **1^{er} tour : le dimanche 15 mars 2020**
- **2^{eme} tour : le dimanche 22 mars 2020**

Le bureau de vote se situe à la mairie.



Désormais, Bindernheim compte un peu plus de 1 000 habitants. De ce fait, **le mode scrutin change (loi du 17 mai 2013).**

En effet, pour les communes de plus de 1 000 habitants, les conseillers municipaux sont élus au scrutin **proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire** accordée à la liste arrivée en tête (art. L260 s. du code électoral). **Les listes doivent être complètes, sans modification de l'ordre de présentation.** En cas de modification des listes, le bulletin de vote sera considéré comme nul.

Les listes doivent être composées d'**autant de femmes que d'hommes**, avec alternance obligatoire une femme/un homme ou inversement.

Par ailleurs, la loi du 17 mai 2013, qui met en place un nouveau mode de désignation des conseillers siégeant dans les organes intercommunaux, n'instaure pas une élection distincte de celle des conseillers municipaux. Au contraire, désormais, **la désignation des conseillers intercommunaux se fait dans le cadre des élections municipales**, les premiers candidats des listes élues auront vocation à siéger au sein de la Communauté de Communes.

Quelques rappels en matière de vote :

Depuis le 1^{er} janvier 2019, chaque citoyen peut s'inscrire à n'importe quel moment de l'année sur la liste électorale. Pour ce faire, il vous suffit de retirer un formulaire d'inscription en mairie, de le compléter et d'y joindre une copie de votre pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile. Le tout est à retourner en mairie.

Toutefois, étant en période électorale en 2020, les dernières inscriptions devront parvenir en mairie **le vendredi 07 février 2020 au plus tard**. Après quoi, vous ne pourrez pas voter aux élections municipales.

Le jour des élections, les électeurs français et européens pourront voter. Pour ce faire, veuillez vous présenter avec **votre carte électorale ainsi qu'une pièce d'identité, c'est OBLIGATOIRE pour les communes de plus de 1 000 habitants.**

En cas d'absence, le jour d'une élection (ou d'un référendum) l'électeur peut **voter par procuration**. Cela signifie qu'un autre électeur de Bindernheim, qu'il a lui-même choisi, vote à sa place. Un électeur ne peut avoir qu'une seule procuration. Pour obtenir une procuration, il est nécessaire de vous déplacer dans un commissariat de police ou une gendarmerie.

BIODECHETS

⇒ C'est quoi ?

Chaque habitant produit plus de 80 kg de déchets de cuisine compostables par an. Restes de repas, épiluchures, aliments abimés ou périmés, essuie-tout en cellulose, filtres à café... auxquels s'ajoutent les déchets verts, du balcon ou du jardin, que l'on a pas toujours le temps d'emmener en déchèterie et qu'il est bien évidemment interdit de brûler.

2023 marquera la fin des biodéchets dans le bac gris. C'est pourquoi le SMICTOM d'Alsace Centrale a décidé d'emboîter le pas et de généraliser la collecte des biodéchets pour le secteur courant 2019.

⇒ Comment ça marche ?

Le principe est de trier les biodéchets dans un seau muni d'un sac kraft puis de déposer le sac dans une des bornes prévues à cet effet.



si vous compostez déjà chez vous, continuez ! le nouveau dispositif de collecte des biodéchets en apport volontaire est complémentaire au compostage et ne s'y substitue pas.

⇒ C'est pour quand ?

Pour la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim, la distribution des kit en déchetterie a été réalisée en septembre 2019 (sur présentation de la carte OPTIMO). **Le démarrage de la collecte n'est effectif qu'à partir du 1^{er} octobre 2019.**

A partir du 1^{er} octobre, pour ceux qui ne se sont pas équipés, il faudra venir en mairie muni de **votre carte OPTIMO** le:

- **Jeudi 10 octobre de 8h30 à 12h et de 17h à 19h**

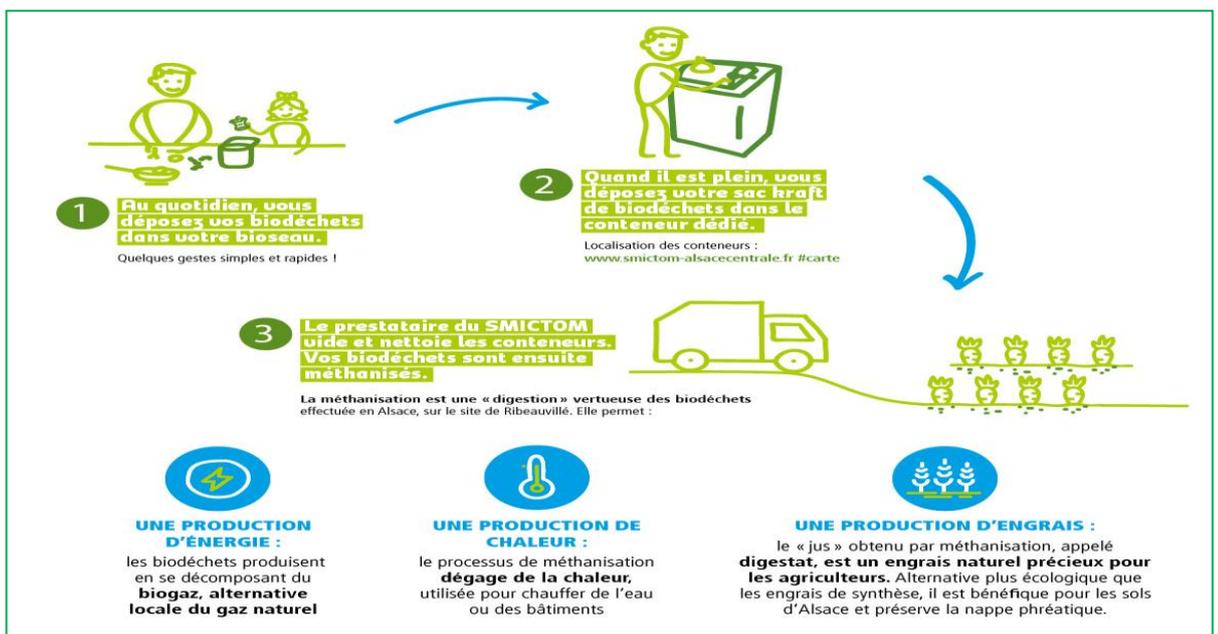
ou

- **Jeudi 17 octobre de 8h30 à 12h et de 17h à 19h**

NB : pour rappel, les habitants des collectifs (à partir de 3 logements), le SMICTOM vous a directement fourni votre kit. Vous avez également la possibilité de chercher en mairie un kit pour le compte d'un tiers, il vous suffit de le signaler au secrétariat.

⇒ Où sont les bornes à Bindernheim ?

- Aire de repos à la sortie d'agglomération, rue de Wittisheim (à côté de la benne à verres)
- Salle polyvalente (à côté de la benne à verres)
- Impasse du chou (à côté du local de l'amicale des pompiers)
- 6 rue de Sundhouse, à l'atelier communal



Pour plus d'informations :

www.smictom-alsacecentrale.fr

Com Ecole

L'année scolaire 2018-2019 a été ponctuée de nombreux projets et sorties pour toutes les classes : sorties à la médiathèque, au cinéma, au Haut-Koenigsbourg, à la Maison de la Nature de Muttersholtz sans oublier les 2 classes vertes.

Le 29 juin a eu lieu la fête de fin d'année de l'école de Bindernheim : chaque classe a présenté le fruit de son travail en danse, expression corporelle, chant et en mise en scène avant de danser tous ensemble sur « Magic in the air ».

Ensuite, tout le monde a passé un moment convivial.

A compter de la rentrée 2019, Mme Valérie BOSAL a en charge la classe des petits, moyens et grands et Mme Séverine KOPP la classe des grands et le CP. Mme Armelle SPATZ et Mme Tiffany MOIOLI sont les ATSEM de ces deux classes.

Mme Marie-Rose BILLAND retrouve les CE1 et CE2.

Mme Sophie CORTINOVIS a en charge la classe de CM1 et CM2 et sera déchargée le lundi par Mme Stéphanie CROUVEZIER CHRISTIANO.

Mme Anne OBRECHT continue son travail au sein de l'équipe.

L'effectif global de l'école se maintient avec un effectif total de 86 élèves.

Les enseignants remercient les parents pour leur investissement passé et à venir lors des différentes activités et sorties organisées.



Com Associations



A nos dernières collectes se sont présentés: - 38 Donneurs à Witternheim en Juin
- 55 Donneurs à Bindernheim en Juillet
- 43 Donneurs à Witternheim en Octobre

Lors de la cérémonie du 14 Juillet, plusieurs diplômes délivrés par le Ministère de la Santé ont été distribués aux Donneurs de Sang méritants par Madame le Maire.

Nous n'oublions pas **notre Appel aux Jeunes** et moins Jeunes qui sont en Bonne Santé. La pénurie de Sang est réelle, ayez le courage de faire cette démarche de venir tendre votre bras. Les malades ont besoin de vous.

Ayant pour le moment encore la responsabilité des collations aux 2 collectes de Witternheim (village binôme) notre équipe a **aussi besoin** de se rajeunir et de se compléter.

On ne peut que se réjouir et les féliciter de voir toutes ces équipes de bénévoles pour leurs actions, leurs implications au niveau local, leurs dévouements et leurs engagements dans le DON du SANG pour le bonheur des malades malgré les normes contraignantes pour les Amicales et des fois incompréhensibles pour les Donneurs. (Paroles de Mr KENNEL au Congrès de l'UD 67 à STRASBOURG le 12 Mai dernier).

Notre prochaine collecte de Sang à

BINDERNHAIM: Mercredi 4 Décembre 2019 et 1^{er} Avril 2020 de 17 h à 20 h

LE SANG C'EST LA VIE



Merci à tous les Donneurs de Sang.

Marie-Anne BARONDEAU

SORTIR à BINDRA

02 oct	Don du Sang à Witternheim
13 oct	Repas dansant : AAPPMA
11 nov	Distribution calendriers Amicale des Pompiers
04 déc	Don du sang à Bindernheim
22 déc	Concert de Noël : Musique Union et Chorale Ste Cécile
05 jan	Cérémonie Vœux du maire
12 jan	Fête des personnes âgées

CONCERT DE NOËL

Comme chaque année, la Chorale Ste Cécile et la Musique Union vous transporteront dans la magie de Noël lors de leur concert donné en l'église St Ulrich de Bindernheim

le dimanche 22 décembre 2019 à 17 heures.

Après le concert, vin chaud et pâtisseries vous permettront de prolonger ce moment.

Nous vous remercions d'avance pour votre présence et votre soutien.



Rayons de soleil.

Après les différentes réunions d'information, l'adoption des statuts remis au tribunal de Sélestat, l'inscription au journal officiel, l'Association Rayons de soleil de BINDERNHEIM va enfin être active. Le but premier de cette association sera de réunir toutes les personnes qui désirent partager quelques moments de convivialité.

Nous vous invitons à assister à la première assemblée générale qui se tiendra **le vendredi 15 novembre à 19h à la mairie.**

Les invitations seront distribuées dans les boîtes aux lettres début novembre. Venez nombreux!



Petite enfance :

les assistantes maternelles se retrouvent le 2^{ème} mardi matin du mois de 9 h à 11 h au caveau de la mairie : **15 octobre ; 12 novembre et 10 décembre.**

Après-midi récréatives :

Elles sont toujours d'actualité malgré le petit nombre de personnes qui y sont fidèles. Il est rappelé qu'elles sont ouvertes à tous et à toutes, jeunes et moins jeunes. Elles ont lieu tous les derniers vendredis après-midis du mois. Bien sûr, il y a les amateurs des jeux de cartes mais Mme le Maire tient à préciser que personne n'est exclue et que ces trois petites heures de convivialité permettent aux personnes seules de se sentir moins isolées.

Les prochaines dates à retenir :

25 octobre - 29 novembre - 13 décembre.



Atelier scrabble :

Il fonctionne tous les jeudis après-midis de 14 h à 17 h à la mairie et attend que des adeptes rejoignent le petit groupe en place ; d'autres jeux de société sont également disponibles.

📞 Contact **Solange BORTOT: 06 70 23 61 68**

S' BINDRER CARNET

(70 ANS ET PLUS)

ANNIVERSAIRES

Mois de septembre

04.09.1922 M. KNOPF Jean
05.09.1927 Mme CHEVASSU née VETTER
Raymonde
08.09.1949 M. WOLFF René
11.09.1935 Mme GOETZ née SIMLER Pierrette
13.09.1944 Mme SUHR née HIGEL Marie
13.09.1947 M. JOUGNOT François
14.09.1938 Mme JAEG née GERHARD Alice
21.09.1925 Mme BECHTEL née SCHMITT Marthe
26.09.1939 M. FINDELI Jean-Michel
27.09.1940 Mme MARTIN née SPATZ Alphonsine
28.09.1942 Mme LETTRY Amélie

Mois d'octobre

04.10.1938 M. BUEB Robert
12.10.1935 M. HORNUNG Joseph
13.10.1941 M. HOFFER Gilbert
20.10.1932 Mme ROHMER née ACKERMANN
Suzanne
25.10.1947 M. ACKERER Jean-Paul
27.10.1930 M. HOFFER Jean-Marie
31.10.1944 Mme BITTINGER née
WOLLENBURGER Alphonsine

Mois de novembre

03.11.1946 Mme SAAS née EHL Gabrielle
09.11.1938 M. JAEG Gaston
11.11.1943 M. BARONDEAU André
12.11.1940 Mme KIENER née IMBS Constance
12.11.1944 M. TESKE Wolfgang
12.11.1944 M. WOLLENBURGER Bernard
17.11.1948 M. EDEL Justin
25.11.1922 Mme BALTHAZARD née DIDIER Cécile
26.11.1949 M. ESCANDE Francis

Mois de décembre

03.12.1941 Mme PFRIMMER née REMETTER Anne
06.12.1939 Mme LUDWIG née IMBS Antoinette
07.12.1943 Mme HOFFER née ECK Lydia
09.12.1939 M. BITTINGER Jean-Claude
11.12.1943 M. IMBS Pierre
17.12.1945 Mme BARONDEAU née KAAG
Marie-Anne
19.12.1944 Mme IMBS née SCHALK Françoise



NAISSANCES

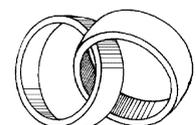
27.04.2019 Robin SPATZ (2 rue des Roseaux)

MARIAGES

26.05.2019 Mme Aline SCHALK et M. Matthieu SEROT ALMERAS LATOUR
10.08.2019 Mme Marine NUNIGE et M. Guillaume MEMHELD
31.08.2019 Mme Angélique GARCIA et M. Loïc FRITSCH
21.09.2019 Mme Sabine BAUMERT et M. Alessandro ANNECCHINI

NOCES de DIAMANT : 60 ans de vie commune

02.01.1959 M. et Mme HERR Jean-Pierre
10.04.1959 M. et Mme RIDZON Georges
15.05.1959 M. et Mme HOFFER Rémy



DECES

11.01.2019 M. DISCHLI Gérard à Marckolsheim
27.04.2019 Mme BISCHOFF née RUDLOFF Jeannine à Strasbourg
15.05.2019 M. RIDZON Claude à Sélestat
15.08.2019 M. WOLLENBURGER Jean-Claude à Sélestat
27.08.2019 M. JEHL Rémy à Strasbourg
09.09.2019 Mme SCHMITT Marie-Thérèse née WILHELM à Strasbourg
22.09.2019 M. SCHAEFFER Rémy à Bindernheim

